



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4/2/2018

Réunion	Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2018				
Lieu	Le Grand Large, Biarritz				
Auteur	Joël Thévenin	Date rédaction	08 février 2018	Nb pages	1

Membres du comité :

Nom	Prénom	Responsabilité	Adresse électronique	Présent
RANNOU-ADER	Christine	Présidente	christine@artess.fr	OUI
COLAS	Jean-	Vice-président	jotabcolas@gmail.com	OUI
NAUDET	Philippe	Trésorier	phlippenaudet@hotmail.com	OUI
THEVENIN	Joël	Secrétaire	joel.thevenin@orange.fr	OUI
CASTEL	Laurence	Membre	laurence-castel@hotmail.fr	OUI
DAWSON	Philip	Membre	phildawson@aol.com	OUI
GAILLARD	Pascale	Membre	pascale.gaillard@yahoo.fr	OUI
LAVIE	Victoria	Membre	vicvi@live.fr	OUI
MEVEL	Patrick	Membre	mevel.patrick@gmail.com	OUI
MIRTAİN	Claire	Membre	claratof@wanadoo.fr	NON
SAINT-MARTIN-	Claire	Membre	clairesaintmartin@wanadoo.fr	OUI

81 membres actifs présents physiquement, 16 membres actifs représentés par pouvoirs, soit 97 votants sur un total de 167 membres avec droit de vote, soit 58% des membres actifs : le quorum est dépassé. 9 probatoires présents physiquement sans droit de vote. Séance ouverte à 10h45 sous la présidence de Christine Rannou-Ader. Clôture de l'AGE à 11:45 h

Ordre du jour :

1	Présentation des modifications apportés aux Statuts
2	Approbation des Statuts modifiés
3	Présentation des modifications apportés au Règlement Intérieur
4	Approbation du Règlement Intérieur modifié

Compte-rendu des actions et décisions

N°	Sujet	Décision / Information
1	Présentation des modifications apportées aux Statuts	La présidente et Hervé Thévenin présentent les modifications apportées aux Statuts. Ces dernières ont notamment pour but de clarifier la responsabilité de l'association et de ses dirigeants. Parmi les modifications proposées seules les suppressions des membres sympathisants et des membres d'honneur font l'objet d'avis divergents. Ces deux modifications sont donc soumises à deux votes séparés.
2	Approbation des Statuts modifiés	Suppression des membres sympathisants : vote à main levée. Résultats : 28 contre, 2 abstentions, 66 pour. La suppression des membres sympathisants est donc approuvée. Suppression des membres d'honneur : vote à main levée. Résultat du vote : 94 contre, 1 abstention, 1 pour. Le maintien des membres d'honneur est donc approuvé. Approbation des Statuts ainsi modifiés (y compris le fixation à 6 du nombre minimum de membres pour le comité) : vote à main levée. Résultats du vote: 4 contre, 1 abstention, 91 pour. Les nouveaux Statuts ainsi modifiés sont donc approuvés.
3	Présentation des modifications apportées au Règlement Intérieur	La présidente et Hervé Thévenin présentent les modifications apportées au Règlement Intérieur qui consistent pour l'essentiel à préciser les conditions d'adhésion des nouveaux membres. Aucune remarque particulière de la part des membres actifs présents.
4	Approbation du Règlement Intérieur modifié	Les modifications du Règlement Intérieur sont approuvées simultanément à celles des Statuts , c'est-à-dire par le même vote à main levée. Résultats du vote: 4 contre, 1 abstention, 91 pour. Le nouveau Règlement Intérieur ainsi modifié est donc approuvé.

Signature de la Présidente
Christine RANNOU-ADER

Signature du Secrétaire
Joël THEVENIN